



ACANTHE DEVELOPPEMENT

Société Européenne au capital de 19 991 141 euros

Siège social : 55 Rue Pierre Charron - 75008 PARIS

735 620 205 RCS PARIS

RESULTAT DU VOTE DE LA RESOLUTION UNIQUE **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2023**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société s'est tenue le 13 octobre 2023, à 10h10.

13 actionnaires étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance. Ils possédaient 77 390 166 actions sur les 147 125 260 actions

formant le capital à cette date et ayant droit de vote, soit 52,60 % du capital. Les 77 390 166 actions représentent un nombre égal de voix.

La résolution unique a été adoptée, selon le détail ci-dessous :

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %age)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age		
Résolution unique : Distribution exceptionnelle des sommes figurant aux comptes " report à nouveau" et prime d'émission	AGO	77 386 384	99,99%	0	0,00%	3 782	0,00%	77 390 166	52,60%